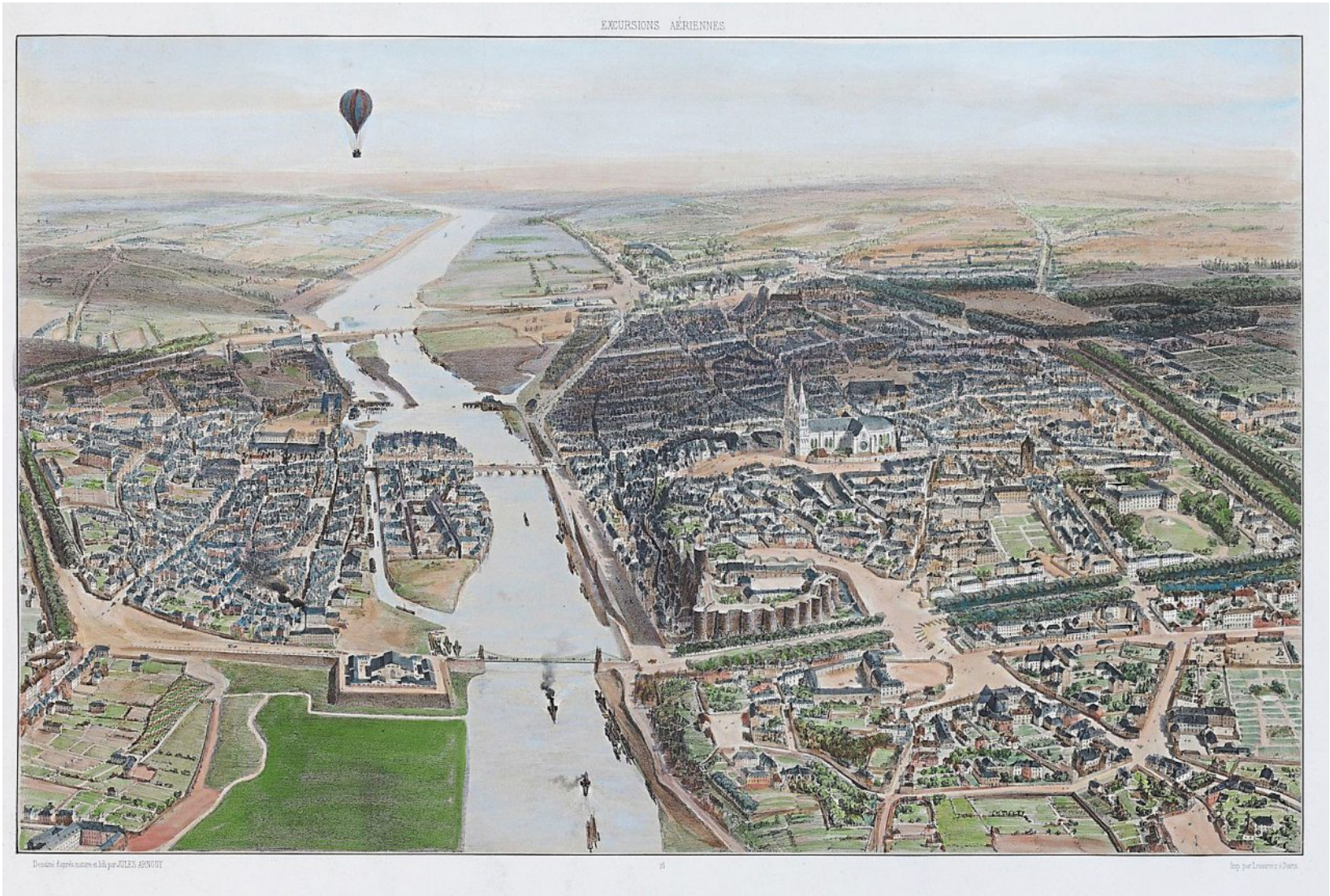


ANGERS

Une ville façonnée par la Maine

À Angers, l’eau a toujours joué un rôle majeur. La Maine, rivière qui coule au coeur de la ville, a façonné son image.



Vue en ballon, lithographie, par Jules Arnout, vers 1848.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 2 FI 335

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

L'eau a toujours joué un grand rôle à Angers. Déjà au ^V^e siècle avant J.-C., les Andes avaient été attirés par ce site remarquable, placé entre deux confluents : en amont, celui de la Sarthe et de la Mayenne ; en aval, celui de la Maine et de la Loire. Dans l'intervalle, sur dix kilomètres, coule la Maine, jadis appelée « rivière de Maienne » (rivière du milieu) nom qui, prononcé « Maenne » en deux syllabes, a donné « Maine ».

Établies à l'abri des fréquentes inondations

La rivière a façonné l'image de la ville. Les constructions se sont naturellement établies le plus à l'abri possible de ses fréquentes inondations car en hiver, elle « s'enfle comme une mer » (Raoul de Diceto, 1152). Les vastes étendues d'amont et d'aval, submersibles pendant plusieurs mois – île Saint-Aubin, parc de Balzac et lac de Maine – sont donc restées vierges de toute construction : des poumons verts pour l'agglomération. Il en résulte ce plan si particulier à Angers, en forme de huit ou de cabestan, étranglé à la hauteur de la Maine, par les rives de laquelle il est si rapide de gagner la campagne. Le lit de la rivière a beaucoup évolué au fil des siècles. Jusque vers 1860, la Maine serpentait entre des îlots de prairies qui la divisaient en plusieurs bras. La plus grande de ces

îles, l'île de la Savatte, était bâtie. Un seul pont reliait les deux rives : le Grand Pont (pont de Verdun). Entre l'île de la Savatte et la Doutre, le Petit Pont franchissait le bras de Maine dit canal des Tanneries, dont l'origine remonte au détournement de la Maine en 873 pour libérer la ville des Normands. Le pont des Treilles n'était quant à lui qu'un pont de moulins, appartenant, comme les autres îlots en amont, à l'hôpital Saint-Jean. L'inondation de 1663 en détruit une partie. Il ne sera plus rebâti, mais ses ruines ajoutent au pittoresque des rives qui inspirent de nombreux artistes, parmi lesquels Turner en 1826. C'est depuis 1791 seulement que l'on s'est décidé à bâtir des quais, même si les projets en remontaient au moins à 1630. Le quai Royal (entre la place Molière et le pont de Verdun) est d'abord entrepris, puis le quai Ligny à partir de 1831. Deux nouveaux ponts – de la Basse et de la Haute-Chaine – sont mis en service en 1838 et 1839 pour raccorder d'une rive à l'autre les nouveaux boulevards ouverts sur l'emplacement des fortifications. Leur nom provient des chaînes autrefois tendues en travers de la Maine, pour fermer complètement l'anneau des remparts. Dix ans plus tard, un nouveau quartier est gagné sur l'ancien pré de l'hôpital : les Luisettes (Thiers-Boisnet).

La Maine, essentielle au transport des marchandises

La grande métamorphose se poursuit après la terrible inondation de 1856 qui suscite en 1861 un programme d'assainissement et d'exhaussement des « bas quartiers », avec

l'aide de l'État. L'île de la Savatte est réunie à la Doutre en 1867 avec les déblais du boulevard Descazeaux, mais les travaux sont lents : dix ans pour construire les quais des Carmes et Monge (1872-1882), trois de plus pour achever de remblayer la place La Rochefoucauld (1882-1885). Après ces grands aménagements, le tracé de la rivière n'évolue plus. Dans le même temps, le remblaiement des prairies Saint-Serge est entrepris pour la construction de la nouvelle gare, inaugurée en 1878. L'opération ne s'achève qu'avec l'ouverture du supermarché Record (Carrefour) en 1969.

La Maine, c'était toute une vie qui a disparu avec l'évolution des moyens de transport et des modes de vie. Quelle fébrilité régnait sur le port au bois du quartier Ligny, sur le port aux marchandises du quai de la Poissonnerie ! Le port Ayrault, creusé dans les prairies Saint-Serge en 1556, s'ajoute à ces deux principaux sites. Tonneliers et menuisiers en bateaux travaillaient quai Ligny et en Reculée. Entre 1800 et 1940, on y construisait les bateaux-lavoirs qui faisaient partie du paysage de la Maine, avant l'essor de la machine à laver. En 1920, un nouveau port fluvial, avec grue électrique, est inauguré quai Gambetta.

Tout le transport des marchandises se faisait par eau. En 1823, la première ligne de bateaux à vapeur pour voyageurs s'ouvre entre Nantes et Angers. L'escalpe est au quai Ligny. Le prestigieux Hôtel de Londres s'y établit. Là, un bel après-midi de 1834, débarque Victor Hugo. C'est aussi par la Maine qu'arrivent le duc et la duchesse de Nemours en 1843. Importante pour les affaires, la Maine ne l'était pas moins pour le plaisir

et d'abord pour la baignade. Combien de fois aussi n'a-t-elle pas servi de cadre à d'éblouissants spectacles nocturnes, à des navousels ? L'entrée solennelle des rois et des princes était prétexte à de somptueux spectacles de combats navals. Louvet rapporte dans le détail celui de 1578 donné pour François d'Alençon : « Pour donner du plaisir à M. le duc d'Anjou, fust dressée une forte place en forme d'ung chasteau, sur la rivière, au droict du chasteau, entre les ponts et la Basse-Chaisne... »

Au ^{XIX}^e siècle, ce sont régates, fêtes vénitiennes et feux d'artifice. En 1877, la Société nautique d'Angers propose une imposante fête vénitienne sur la Maine avec deux cents embarcations décorées et illuminées représentant des tableaux flottants intitulés « féerie navale, le sphinx, navire de Cléopâtre, l'île des fleurs »... Les régates d'Angers Nautique donnent lieu à grand concours de spectateurs. Après la Seconde Guerre mondiale, le trafic portuaire s'est évanoui. Depuis 1973, les voies sur berge ont remplacé les quais. Mais une activité nautique de loisir se maintient en Reculée, cale de la Savatte et au lac de Maine. Depuis le projet Cœur-de-Maine, on regarde le fleuve avec beaucoup plus d'attention.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique « Autour de l'eau » avec les grandes heures de la Maine. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

En 1461, après l'annonce de nouvelles taxes, le peuple d'Angers se révolte

À peine monté sur le trône en juillet 1461, Louis XI annonce de nouvelles taxes ! Aussitôt les Angevins, d'un tempérament pourtant calme, se révoltent : c'est qu'ils se plaignaient depuis de longues années (1450, 1457) « des grans exactions et insupportables charges qui avoient cours en ce pais d'Anjou ». Le prêtre Guillaume Oudin écrit dans son journal : « La tricqueterie fut faite en la ville d'Angers les premier, second et tiers jours de septembre l'an 1461. C'est à scavoir que le pauvre peuple de ladite ville, fauxbourgs et champs, s'esleva et soy rebella contre les officiers de notre sire le roy [...]. Et de fait ledit peuple alloit en communauté par lesdits trois jours, de maison en maison, chez les officiers du roy et les maisons des bourgeois, prestres et autres, et desrompoient et degastoient tout ce qu'ils trouvoient et en emportoient les biens des bonnes maisons, portant avec eux tricquots et autres bastons invisibles [cachés sous leurs vêtements] et en tuèrent plusieurs à mort. »



Louis XI, par Jean Léonard Lugardon (1801-1884) d'après un original commandé par Louis-Philippe pour le musée historique de Versailles en 1836. Coll. château de Versailles.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS

Répression féroce

La répression est féroce : « Les uns furent noyez, conclut Guillaume Oudin, les autres descollez, braz et jambes coupez, et les corps mis au gibet ou en la rivière. » Le marchand Pierre Thévin est chargé de porter des lettres d'explication du sénéchal à Paris « pour excuser lesdiz bourgeois et marchans d'Angiers de la folie faite par plusieurs pouvres gens de mestier de ladite ville d'Angiers ». Le 25 octobre 1461, une assemblée des principaux habitants, réunie par le sénéchal, décide d'envoyer une ambassade auprès du roi à Tours pour le remercier de la justice qu'il avait faite « touchant l'injure et excès naguieres faiz aux esleuz sur le fait des aides [...] par gens serviteurs et incongneuz et de pais estrangé ». Les inconnus et les étrangers, traditionnels boucs émissaires.

S.B.

ÇA S'EST PASSÉ LE 9 FÉVRIER 2001 Inauguration de la fontaine « Le Messenger » de Busato

Gualtierio Busato, spécialiste de la fonte et du bronze à cire perdue, est l'auteur des sculptures qui ornent deux fontaines à Angers : « Le Dialogue », place Louis-de-Romain, installée en 1993, variante de celle du square Vivaldi à La Défense, et « Le Messenger », place La Fayette, en 2001. « Le Dialogue » est inauguré le 24 novembre 1993 alors que l'artiste a d'autres projets pour Angers, cette fois destinés à la place du Ralliement. Il propose un personnage symbolisant le mouvement, « La Fuite » ou, seconde idée, un grand masque, formant un triangle de bronze imposant de 3 m de hauteur en équilibre sur la pointe du menton. Le maire Jean Monnier apprécie les sculptures en milieu urbain, qui donnent au paysage une dimension cultu-

relle. Mais ce projet n'est pas retenu. Busato est invité à plusieurs reprises au Salon d'Angers. Il en est même le coprésident en 1998. Après « Le Messenger », le sculpteur fait en 2006 une autre proposition à la Ville : une statue appelée « Chaîne de solidarité ». Contrat signé, l'œuvre est destinée au quartier Desjardins. Mais en 2009, il renonce à ce projet : « J'ai regardé cette statue, encore et encore. Cela ne correspondait pas à mon style ! Alors j'ai tout cassé et j'ai renvoyé l'acompte versé par la Ville d'Angers. » Gualtierio Busato est décédé le 3 janvier dernier. Il était né près de Rome, à Civitavecchia, le 14 avril 1941.

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Les Grands Moulins d'Angers ont marqué leur époque

L'espace est dégagé. La bâtisse est imposante. Ce sont les Grands Moulins d'Angers qui ont concentré toute l'activité de minoterie de la

ville. Aujourd'hui démolis, où se trouvaient-ils ? Rendez-vous dimanche prochain.

S.B.

Les Grands Moulins d'Angers, août 1971.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. R. BRISSET, 9 FI 6 961

